

## GENFIT : Information financière du premier trimestre 2023<sup>1</sup>

- Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants totalisent 128,6 millions d'euros au 31 mars 2023

Lille (France), Cambridge (Massachusetts, États-Unis), Zurich (Suisse) ; le 11 mai 2023 – GENFIT (Nasdaq et Euronext: GNFT), société biopharmaceutique de stade clinique avancé engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies rares et graves du foie, annonce aujourd'hui sa position de trésorerie au 31 mars 2023 et son chiffre d'affaires pour les trois premiers mois de 2023.

### Situation de Trésorerie

Au 31 mars 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments financiers courants de la Société s'élevaient à 128,6 millions d'euros contre 222,2 millions d'euros pour la même période en 2022, et 140,2 millions d'euros au 31 décembre 2022.

La baisse du solde de trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants entre le 31 décembre 2022 et le 31 mars 2023 résulte des coûts associés au cours normal des affaires liés à l'avancement de nos programmes de recherche et développement sur notre portefeuille de produits.

La baisse du solde de trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants entre le 31 mars 2022 et le 31 mars 2023 inclut notamment le versement initial de 40,0 millions de francs suisse (41,9 millions d'euros) pour l'acquisition de Versantis AG au 29 septembre 2022, un paiement de 2,4 millions de francs suisses (2,4 millions d'euros) qui représente un ajustement net de trésorerie effectué en fin d'année en application du Share Purchase Agreement de Versantis AG, et les frais d'acquisition de Versantis AG s'élevant à 1,7 millions d'euros.

La Société prévoit que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et instruments financiers courants permettront le financement de ses dépenses opérationnelles et dépenses en capital jusque, approximativement, le quatrième trimestre 2024, sur la base des hypothèses actuelles, sans tenir compte des événements exceptionnels, et, notamment, des *milestones* que la Société pourrait recevoir en cas de succès de l'étude ELATIVE™. En outre, alors que nous continuons de développer nos candidats-produits et menons des études précliniques et cliniques, nous prévoyons que nos flux de trésorerie utilisés dans les activités opérationnelles s'élèveront approximativement à 60 millions d'euros en 2023.

### Chiffre d'Affaires

Sur les 5,0 millions d'euros de chiffre<sup>2</sup> d'affaires générés au cours des trois premiers mois de 2023, 4,1 millions d'euros sont liés à la reconnaissance partielle du produit constaté d'avance de 40,0 millions d'euros décrit ci-dessous. 0,8 millions d'euros sont liés à des refacturations effectuées dans le cadre de

<sup>1</sup> Données non auditées établies selon les normes IFRS

<sup>2</sup> Chiffre d'affaires reconnu en application de la norme IFRS 15

l'accord de licence et de collaboration signé entre Ipsen et GENFIT. 0,1 millions d'euros ont été générés par des services rendus par GENFIT à Ipsen dans le cadre de l'accord de services de transition signé en 2022 afin de faciliter la transition de certaines activités liées à l'essai clinique de Phase 3 évaluant élafibranor dans la Cholangite Biliaire Primitive (CBP).

Pour comparaison, le chiffre d'affaires de 3,9 millions d'euros générés au cours des trois premiers mois de 2022 est principalement lié à la reconnaissance partielle du produit constaté d'avance de 40,0 millions d'euros décrit ci-dessous.

En 2021, GENFIT a reçu d'Ipsen un paiement initial de 120,0 millions d'euros dont 80,0 millions d'euros ont été reconnus en chiffre d'affaires en 2021, et 40,0 millions d'euros ont été reconnus en produit constaté d'avance. Ce produit constaté d'avance est reconnu en chiffre d'affaires à mesure de l'avancement de l'étude en double-aveugle ELATIVE™ en application des normes comptables IFRS 15 et des termes de l'accord de licence et de collaboration conclu avec Ipsen le 17 décembre 2021.

## A PROPOS DE GENFIT

GENFIT est une société biopharmaceutique de stade clinique avancé engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies rares et graves du foie dont les besoins médicaux restent largement insatisfaits. GENFIT est pionnier dans la recherche et développement dans le domaine des maladies du foie avec une histoire riche et un héritage scientifique solide de plus de deux décennies. Grâce à son expertise dans le développement de molécules à haut potentiel des stades précoces jusqu'aux stades avancés de développement et de pré-commercialisation, GENFIT dispose aujourd'hui d'un portefeuille diversifié avec quatre programmes cliniques et deux programmes précliniques.

Le portefeuille de R&D couvre six aires thérapeutiques avec six programmes, qui évaluent le potentiel de candidats-médicaments aux mécanismes d'action différenciés, et qui se trouvent à différents stades de développement (pré-clinique, Phase 1, Phase 2 et Phase 3). Ces maladies sont l'Acute on Chronic Liver Failure (ACLF), l'encéphalopathie hépatique (HE), le cholangiocarcinome (CCA), le trouble du cycle de l'urée (UCD), acidémie organique (OA) et la cholangite biliaire primitive (CBP). Au-delà des thérapies, le portefeuille de GENFIT inclut également une franchise diagnostique focalisée sur la NASH et l'ACLF.

GENFIT, installée à Lille, Paris (France), Zurich (Suisse) et Cambridge, MA (États-Unis), est une société cotée sur le Nasdaq Global Select Market et sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Nasdaq et Euronext : GNFT). En 2021, Ipsen est devenu l'un des actionnaires les plus importants de GENFIT avec une prise de participation de 8% au capital de la Société. [www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)

## AVERTISSEMENT GENFIT

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives à propos de GENFIT, y compris au sens où l'entend le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et en particulier des déclarations prospectives relatives à sa consommation prévisionnelle de trésorerie. L'utilisation de certains mots, tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », « permettre », « viser », « encourager », « être confiant » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire a pour but d'identifier ces déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses et attentes raisonnables de sa Direction Générale, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas

et d'incertitudes connus ou inconnus, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent, parmi d'autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, en ce compris celles liées à la sécurité d'emploi, au progrès, aux coûts et aux résultats des essais cliniques prévus et en cours, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires aux États Unis, en Europe et au niveau mondial concernant ses candidats-médicaments et solutions diagnostiques, à la fluctuation des devises, aux synergies potentielles liées à l'acquisition de Versantis et à notre capacité à intégrer ses actifs et à développer ses programmes, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement, ainsi qu'à ceux développés au Chapitre 2 « Facteurs de risque et contrôle interne » du Document d'Enregistrement Universel 2022 de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 18 avril 2023, sous le numéro D.23-0304 disponible sur les sites Internet de GENFIT ([www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et à ceux développés dans les documents publics et rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commissions (« SEC ») américaine, y compris le Rapport Annuel Form 20-F déposé auprès de la SEC le 18 avril 2023. De plus, même si les résultats, la performance, la situation financière et la liquidité de la Société et le développement du secteur industriel dans lequel elle évolue sont en ligne avec de telles déclarations prospectives, elles ne sauraient être prédictives de résultats ou de développements dans le futur. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce document. Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autres.

## CONTACT

### GENFIT | Investisseurs

Relations Investisseurs | Tel : + 33 3 20 16 40 00 | [investors@genfit.com](mailto:investors@genfit.com)

### RELATIONS PRESSE | Media

Bruno ARABIAN – Ulysse Communication | Tel : + 33 6 87 88 47 26 | [barabian@ulyse-communication.com](mailto:barabian@ulyse-communication.com)

Stephanie BOYER – GENFIT | Tel : + 33 3 20 16 40 00 | [stephanie.boyer@genfit.com](mailto:stephanie.boyer@genfit.com)